



DISPOSITIF DE FORMATION PAC NOUVEAUX ARRIVANTS

Module : Gestion de la base exploitants - CORBAS -

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Le dispositif de formation PAC nouveaux arrivants comprend un « tronc commun » qui apporte une vue d'ensemble des activités d'un SEA et est obligatoire pour suivre ensuite l'un des modules spécifiques : aides surfaciques, aides animales, base exploitant, contrôles, DPB et bases de la photo-interprétation appliquées à la gestion des aides PAC.
Module de formation spécifique **qui concerne la base exploitants.**

OBJECTIFS :

Cette formation s'adresse prioritairement aux agents SEA en DDT(M) ou DAAF chargés des aides PAC, qui prennent leur poste ou qui en ont changé depuis moins d'un an; dans la mesure des places disponibles, aux agents des DRAAF, de l'administration centrale, des EPL, de l'ASP et de FAM.

PUBLIC CONCERNE :

Obligation pour le stagiaire :

- avoir participé à une session du tronc commun
- disposer d'une habilitation ISIS exploitant
- apporter un ou deux dossiers à traiter (création de GAEC et de sociétés, doublons...)
- avoir une habilitation pour créer des dossiers exploitants
- La notion d'exploitant

CONTENU PROPOSE :

- Présentation du module exploitant au sein du logiciel ISIS
- Création d'un exploitant dans ISIS (individu, société et GAEC)
- Les notions relatives à la gestion des exploitants (SIGC ou non), éligibilité du demandeur aux régimes d'aides et d'agriculteur actif
- Les dates d'activation et de validation dans ISIS exploitant et leurs conséquences sur les aides
- Les notions et gestion de doublons, cession (partielle ou totale) et de représentant assimilé
- Le référencement élevage
- La gestion des références bancaires
- La validation des données externes
- Les extractions possibles

Formateurs du MAA

INTERVENANTS :

Du 12 au 14 novembre 2019

11 octobre 2019

DATES :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

2,5 jours

INFOMA CORBAS

DURÉE :

LIEU :

NOMBRE DE PARTICIPANTS

MAXIMUM :

12

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Bruno GELIN

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Martine FLUET

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

302,50 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

CODE EPICEA

176692